

VIE MUNICIPALE

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2025

1/ Fixation du nombre et de la répartition des sièges du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise 2026-2032 dans le cadre d'un accord local

Le Conseil Municipal valide la proposition de la CCHVO de fixer à 43 le nombre de sièges du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise, retenu dans le cadre d'un accord local réparti comme suit :

Nom des communes membres	Population municipale * * Ordre décroissant de population	Nombre de conseillers communautaires titulaires
Persan	14 348	15
Beaumont-sur-Oise	9 931	10
Champagne-sur-Oise	5 022	5
Bruyères-sur-Oise	4 907	5
Bernes-sur-Oise	2 703	3
Mours	1 680	2
Ronquerolles	890	1
Nointel	887	1
Noisy-sur-Oise	582	1

2/ Taxe d'aménagement : instauration d'un secteur à taux majoré

Le Maire rappelle à l'assemblée que la taxe d'aménagement est un impôt local perçu par les communes et les départements.

Elle est instituée de plein droit, dans les Communes dotées d'un plan local d'urbanisme (L 331-2 du Code de l'Urbanisme).

Le produit de la taxe d'aménagement permet de financer les opérations d'aménagement.

La taxe d'aménagement est établie sur la construction, la reconstruction, l'agrandissement des bâtiments et aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme. La taxe d'aménagement est due pour toute création de surface de plancher close et couverte dont la superficie est supérieure à 5 m² et d'une hauteur de plafond supérieure ou égale à 1,80 m, y compris les combles et les caves.

Le Conseil Municipal décide de majorer le taux de la taxe d'aménagement à 12% sur le secteur du « Chemin pavé ». Et précise que dans le reste du territoire, le taux de la taxe d'aménagement n'est pas modifié et maintenu à 5%.

3/ Règlement intérieur des services municipaux et tarifications à compter du 1er septembre 2025 pour les organisations communales :

Le règlement intérieur des services municipaux comprenant les Accueils périscolaire et de loisirs, la Restauration scolaire, le Local Jeunes, le Relais Petite Enfance et le Lieu d'Accueil Enfants-Parents, intègrent les adaptations nécessaires au bon fonctionnement du service.

Nous vous proposons d'adopter le nouveau règlement intérieur, qui inclus la revalorisation tarifaire des tarifs pour les Accueils périscolaire et de loisirs, la restauration scolaire et le Local Jeunes. Ces mesures s'appliqueront au 1er septembre 2025.

Délibération adopté à la majorité.

4/ Vote des subventions aux associations pour l'année 2025

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix procède au vote des subventions : Le montant global alloué en 2025 pour les subventions aux associations est fixé par la présente délibération à 11 400 €, soit un montant total de 20 400 € (pour rappel 9 000 € ont déjà été attribués à l'OCCE 2058 en mars 2025).

ASSOCIATION	Objet	Montant attribué
F.N.A.C.A	Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie, comité de Bruyère-sur-Oise	200 €
FOYER RURAL de BERNES	Association Sportive et Culturelle	4 000 €
G.I.P.S.	Groupement d'initiation au parachutisme sportif	700 €
LES FEUX FOLLETS	Activité sportive de course à pied	500 €
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU BOIS PIERROT AUX AJEUX	Association de parents d'élèves	1 000 €
USMBB	Union Sportive Municipale Bernes - Bruyeres Activité de Football	2 000 €
UNION MUSICALE DE PERSAN	Education musicale au conservatoire de Persan	400 €
MÉMOIRE DE NOS AINES	Préserver et honorer la mémoire de nos aînés de 1900 à 1950 tant sur le plan civil que militaire	500 €
LE SOUVENIR FRANCAIS	Section de Bruyères sur Oise Conservation de la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France	300 €
JEUNES SAPEURS POMPIERS	Section de la vallée de l'Oise	500 €
AMB	Association du mémorial de Bernes sur Oise	1 000 €
FCPE COLLEGE P.PERRET	Association de parents d'élèves	300 €

5/ Compétence « dispositifs mutualisés de vidéoprotection » : Adhésion-Activation et signature de la convention entre le Syndicat Mixte Val d'Oise Numérique et la Commune de Bernes sur Oise, fixant les modalités techniques, administratives et financières de mutualisation des moyens humains et matériels mis à disposition par chacune des parties dans le cadre de la vidéoprotection.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'adhérer à la compétence facultative « Acquisition, installation et entretien des dispositifs de vidéoprotection mutualisés » prévue par l'article 2.2.5 des statuts du Syndicat mixte ouvert Val d'Oise Numérique.

D'acter que le montant de l'adhésion est gratuit mais que la Commune contribuera aux charges du Centre Départemental de Supervision du Val d'Oise en fonction des services utilisés conformément à la grille tarifaire approuvée par délibération n°22-058 du comité syndical du 12/12/2022 . D'acter que la présente convention prévoit le visionnage des images issues des dispositifs de vidéoprotection des espaces publics comprenant la voie publique, les lieux et les établissements ouverts au public de la collectivité, 365 jours, 24/24 heures et 7/7 jours du lundi au dimanche.

Et d'imputer les dépenses de rattachement d'un montant de 5 923.94 € TTC au budget 2025.

Les frais d'exploitation pour un montant de 10 340.00 € TTC et les frais de gestion relatifs à la centrale d'achat sont de 563.99 € TTC seront également imputés au budget 2025.

De noter que des coûts supplémentaires seront à prévoir en fonction de l'extension du dispositif de vidéoprotection de la Commune, selon la grille tarifaire jointe à la présente convention.

6/ Demande de subventions auprès de la Région Ile-de-France et du Département du Val d'Oise pour le projet de déploiement de la vidéoprotection

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à solliciter des subventions auprès de la Région Ile-de-France et du Département du Val d'Oise selon le plan de financement annexé, à savoir sur un montant total de 37 885,18 € TTC, 30% du montant de l'opération sera demandé à la région Ile de France et 20 % au Conseil départemental du Val d'Oise.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil décide d'approuver le projet de la vidéoprotection. Et d'autoriser le Maire à solliciter toute subventions auprès de la Région et du Département au titre du bouclier de sécurité – vidéoprotection.

7/ Création d'un poste d'Adjoint territorial d'animation, à temps non complet à raison de 30h hebdomadaires.

Le Maire propose à l'assemblée délibérante la création d'un emploi d'Adjoint territorial d'animation à temps non complet à raison de 30 heures hebdomadaires, pour assurer les missions d'animateur au centre de loisirs / pause méridienne.

Cette modification du tableau des emplois est préalable au recrutement qui interviendra le 1^{er} septembre 2025.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents.

8/ Fixation de tarif de redevance d'occupation temporaire du domaine public – Exploitation d'un distributeur automatique

Il est proposé d'installer un distributeur automatique Place de la Mairie, sur le domaine public communal afin d'offrir une prestation de service de qualité et d'accès rapide aux administrés. L'occupation privative du domaine public est par principe assujettie au paiement d'une redevance, et les contrats domaniaux sont soumis aux obligations de mise en concurrence et de publicité.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix décide que l'occupation du domaine public pour l'exploitation d'un distributeur automatique de denrées alimentaires, donnera lieu au paiement d'une redevance annuelle de 350 €.

Il est prévu que la convention soit signée avec l'enseigne Fraise des Vallées.

9/ Désignation des représentants de la collectivité au sein du S.I.E.G (Syndicat intercommunal de l'Eau et du Gaz)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, désigne pour le Syndicat intercommunal de l'Eau et du Gaz (SIEG) :

2 membres titulaires : Olivier FOUR et Olivier ANTY

2 membres suppléants : Ronald GEORGES et Nicolas MEYFROODT

**LES PROCÈS VERBAUX COMPLETS SONT
DISPONIBLES EN MAIRIE ET SUR NOTRE
SITE INTERNET**



BERNES-SUR-OISE

LES ACTUALITÉS DE VOTRE VILLAGE



AGENDA DES MANIFESTATIONS

- **PASSAGE DU BUS PMI : VENDREDI 04 JUILLET - PARKING SALLE DES FÊTES DE 09H30 À 12H30**
- **PERMANENCE LOCAL JEUNES : VENDREDI 04 JUILLET - LOCAL JEUNES DE 16H00 À 19H00**
- **MARCHÉ DES PRODUCTEURS : MARDI 08 JUILLET - PLACE DE LA MAIRIE DE 16H00 À 20H00**
- **PASSAGE DU BUS PMI : MERCREDI 09 JUILLET - PARKING SALLE DES FÊTES DE 09H30 À 12H30**
- **PASSAGE BALAYEUSE : JEUDI 10 JUILLET - DANS BERNES À PARTIR DE 09H00**
- **MARCHÉ DES PRODUCTEURS : MARDI 15 JUILLET - PLACE DE LA MAIRIE DE 16H00 À 20H00**
- **CONSEIL EN ÉCRITURE PUBLIQUE ET PRIVÉE : SAMEDI 19 JUILLET DE 8H30 À 12H00**
- **FORUM DES ASSOCIATIONS : SAMEDI 6 SEPTEMBRE - SALLE DES FÊTES**

OPERATION TRANQUILITE VACANCES

Les vacances approchent à grands pas. Si vous souhaitez une surveillance de votre habitation, signalez vos absences à la Police Municipale, à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie ou sur notre site internet. Il sera également transmis à la Gendarmerie de Persan.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Rendez-vous en gendarmerie,
à l'accueil de votre police municipale ou sur

service-public.fr



Le bon réflexe
contre les
cambriolages

Restez connectés aux
actualités de la commune :
appli mobile - site internet -
page Facebook



Téléchargez
l'application
mobile de
votre village

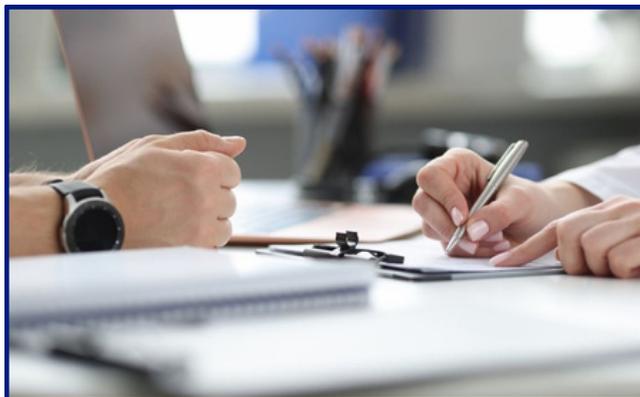


DEMANDES DE DOSSIER MDPH

Vous pouvez demander vos dossiers MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées) sur le site internet :

<https://www.mdph.valdoise.fr/>

La Communauté de Communes du Haut Val d'Oise vous propose un accompagnement dans l'instruction et la finalisation de votre dossier.



INSCRIPTION AU CCAS

L'âge d'accès aux activités Senior du CCAS est de 68 ans, n'hésitez pas à vous inscrire !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public autonome, juridiquement et financièrement, administré par un conseil d'administration, présidé par le Maire de Bernes-sur-Oise. Le CCAS a pour mission de soutenir les habitants, notamment les aînés du village. Il met en œuvre des actions d'animation ou de soutien : lutte contre l'isolement, maintien du lien social, accès à la culture et aux loisirs, actions de prévention. Il est également habilité à gérer les aides aux personnes et aux secours d'urgence.

SORTIE AU PLAN D'EAU DU CANADA

Une sortie vous est proposée par le CCAS le Vendredi 11 juillet, au plan d'eau du Canada près de Beauvais, de 9h à 18h30.

Transport compris et journée libre sur place !

Avec une étendue de 36 hectares pour le bassin et 3,3km de cheminement, retrouvez de nombreux espaces verts aménagés offrant un lieu très apprécié de loisirs et de détente pour tous. Pendant la période estivale, de nombreuses activités sont proposées pour les visiteurs de tout âge : la plage de sable et sa baignade, le pédalo, le kayak, les équipements de jeux pour enfants, de la lecture aux sports de raquette, du baby-foot à la pêche, du beach-volley aux parcours dans les arbres, et bien plus encore ! ATTENTION : les places sont limitées !

Inscription en mairie ou par mail à : social@bernes95.fr



ZOOM SUR LA MISSION LOCALE COEUR VAL D'OISE

Forte de 30 années d'expériences, la **Mission Locale accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans**, sortis du système scolaire, en recherche d'emploi, de formation, d'alternance, de santé, de logement, de mobilité,

La Boussole vous accompagne dans vos démarches sur rendez-vous :
Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi
De 09h00 à 12h00

**OUVERTURE DE VOTRE
PERMANENCE**

LA BOUSSOLE - SERVICE JEUNESSE

20 Rue Jean de la Fontaine
Persan

SUR RENDEZ-VOUS
AU
01.34.18.99.00

Inscription
scan me



VIE MUNICIPALE

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2025

SYNTHESE FINANCIERE DE LA COMMUNE DE BERNES-SUR-OISE BUDGET PRINCIPAL 2024 ISSU DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Tableau Exercice 2024	Investissement		Fonctionnement	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Dépenses	1 333 700,78	904 609,77	3 194 324,53	2 670 710,03
Recettes	1 333 700,78	669 556,25	3 194 324,53	2 945 755,38
Résultat		- 235 053,52		+275 045,35

Tableau de synthèse Résultats	Résultat de clôture exercice 2023	Part affectée à l'investisse ment exercice 2024	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de clôture Exercice 2024
Investissement	222 570,80		-235 053,52	-12 482,72
Fonctionnement	656 379,53	480 000	+275 045,35	451 424,88
TOTAL	878 950,33	480 000	39 991,83	438 942,16

Budget communal PRINCIPAL 2024 (MAIRIE)

Section Fonctionnement : +275 045,35 euros

Section Investissement : - 235 053,52 euros

Synthèse des résultats consolidés :

Section Fonctionnement : +451 424,88 euros

Section investissement : -12 482,72 euros

BUDGET Communal ANNEXE 2024 (assainissement)

Section fonctionnement : +74 220,29 euros

Section Investissement : + 64 939,07 euros

Synthèse des résultats consolidés :

Section Fonctionnement : + 374 284,19 euros

Section investissement : + 72 328,30 euros

BUDGET PREVISIONNEL 2025 :

1/ Affectation du résultat 2024 :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, décide de reporter une partie de l'excédent de fonctionnement soit 201 424,88 € au compte 002, résultat de fonctionnement reporté en recettes de fonctionnement.

De reporter une partie de l'excédent de fonctionnement soit 250 000 € au compte 1068, excédents de fonctionnement capitalisés (recettes d'investissement).

De reporter le déficit d'investissement soit 12 482,72 € au compte 001, solde d'exécution de la section d'investissement reporté, en dépenses d'investissement.

2/ Vote des taux de la fiscalité directe locale. Fixation des taux d'imposition pour l'année 2025.

Il est proposé au Conseil Municipal, de maintenir les taux d'imposition en 2025 par rapport à 2024, à savoir :

Taxe Foncière sur la Propriété Bâtie : 33,60%

Taxe Foncière sur la Propriété Non Bâtie: 49,95%

Taxe d'Habitation sur la Résidence Secondaire: 18,97%

Délibération adoptée à l'unanimité

3/ Budget communal PRINCIPAL 2025 (MAIRIE)

Dépenses de fonctionnement

DEPENSES DE L'EXERCICE	MONTANT
Charges à caractère général-011	1 132 880,00
Charges de personnel et frais assimilés - 012	1 650 000,00
Atténuation de produits - 014	30 000,00
Virement à la section d'investissement -023	59 632,69
Dotations aux amortissements - 042	10 292,19
Charges de gestion courante - 65	279 300,00
Charges financières - 66	50 720,00
Charges exceptionnelles- 67	3 000,00
Dotations aux provisions et dépréciations - 68	2 500,00
TOTAL	3 218 324,88

Recettes de fonctionnement

RECETTES DE L'EXERCICE	MONTANT
Excédent de fonctionnement reporté 002	201 424,88
Atténuation de charges-013	64 000,00
ordre de trf entre sections-042 /	10 000,00
Produits des services-70	309 900,00
Impôts et taxes- 73	659 000,00
fiscalité Locale 731	1 254 100,00
Dotations, participations - 74	704 700,00
Autres produits de gestion courante-75	9 500,00
Produits financiers-76	200,00
Produits exceptionnels-77	3 000,00
Reprise sur amort, depreciation et provision - 78	2 500,00
TOTAL	3 218 324,88

Dépenses d'investissement

DEPENSES DE L'EXERCICE	MONTANT	
	RAR 2024	Crédits 2025
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté - 001		12 482,72
ordre de trf entre sections - 040		10 000,00
Operations Patrimoniales 041		-
Remboursement d'emprunts-16		136 000,00
Immobilisations incorporelles- 20	-	112 482,00
Immobilisations corporelles-21	787,20	660 572,21
Immobilisation en cours-23		-
TOTAL	787,20	931 536,93
TOTAL DEPENSES	932 324,13	

Recettes d'investissement

RECETTES DE L'EXERCICE	MONTANT	
	RAR 2024	Crédits 2025
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté - 001	0	0,00
ordre de trf entre sections 040	-	10 292,19
Virement de la section de fonctionnement-021		59 632,69
Dotations et fonds divers-10		177 810,00
Excédents de fonctionnement capitalisés-1068		250 000,00
Subventions-13	429 589,25	5 000,00
TOTAL	429 589,25	502 734,88
TOTAL RECETTES	932 324,13	

Délibération adoptée à la majorité

VIE MUNICIPALE

Récapitulatif des subventions d'investissement reçues entre 2020 et 2025

Thématique	Date	Objet de la demande de subvention	Organisme	Montant du projet HT	Montant demandé	Montant accordé
ASSAINISSEMENT	10/03/2023	Maîtrise d'œuvre pour mise en séparatif du réseau d'assainissement	Conseil Départemental	41 890,00 €	16 756,00 €	16 756,00 €
BÂTIMENTS PUBLICS	26/05/2020	Restauration rosace église	Préfecture	10 400,00 €	6 066,00 €	6 066,00 €
	18/03/2022	Mise aux normes accessibilité des bâtiments publics recevant du public	Préfecture	110 756,45 €	88 605,16 €	44 303,00 €
	01/02/2024	Maintenance installations de chauffage CVC	Préfecture	146 130,33 €	58 452,13 €	43 839,10 €
	13/02/2025	Aménagement extérieur et rénovation intérieure de la salle des fêtes	Préfecture	107 096,29 €	85 677,00 €	42 838,52 €
CÉRÉMONIES LOISIRS	09/09/2021	Projet d'aménagement sportif & loisirs	Préfecture	426 760,26 €	341 408,21 €	341 408,00 €
	25/06/2024	Cérémonie du 06 octobre 2024	Ministère des armées	19 380,00 €	4 845,00 €	4 000,00 €
ÉCOLES	26/05/2020	Rénovation du bâtiment scolaire maternelle	Préfecture	39 995,71 €	15 998,00 €	15 465,16 €
	24/02/2021	Achat de 3 écrans numériques pour les écoles	Val d'Oise Numérique	15 582,08 €	6 500,00 €	6 500,00 €
	09/09/2021	Acquisition d'un système d'alerte PPMS et d'un lavabo	Conseil Départemental	19 961,17 €	8 583,30 €	7 463,77 €
	09/02/2023	Mise en conformité des ERP	Conseil Départemental	55 515,25 €	22 206,10 €	22 206,10 €
	14/02/2023	Faux-plafond dortoir + 4 classes maternelle	Conseil Départemental	25 200,00 €	11 340,00 €	11 340,00 €
	17/02/2023	Amélioration de l'isolation dans l'école maternelle - faux-plafonds 4 classes	Préfecture	20 160,00 €	7 056,00 €	7 056,00 €
	03/08/2023	Sécurité routière aux abords du groupe scolaire	Conseil Départemental	9 948,15 €	7 958,52 €	7 958,52 €
	27/09/2024	Acquisition d'écrans interactifs et unités centrales pour l'école élémentaire	VONum	11 205,00 €	8 964,00 €	5 602,50 €
	13/02/2025	Installation d'une clôture autour de la noue au groupe scolaire	Préfecture	4 000,00 €	3 200,00 €	2 400,00 €
	03/04/2025	Aménagement d'une classe et d'un dortoir à l'école maternelle	Préfecture	62 921,36 €	25 168,54 €	18 876,41 €
ÉLECTIONS	08/04/2021	Achat de deux urnes électorales	Préfecture	308,50 €	308,50 €	308,50 €
	09/09/2021	Achat d'une urne de secours + les plexis de protection	Préfecture	736,68 €	457,50 €	736,68 €
PERSONNEL	10/03/2021	Aide pour le recrutement d'apprentis	Préfecture	/	3 000,00 €	3 000,00 €
SÉCURITÉ	20/11/2020	Acquisition de caméras piège	Conseil Départemental	784,89 €	180,52 €	180,52 €
	18/03/2022	Remplacement de la vidéoprotection communale	Préfecture	130 144,72 €	104 115,77 €	104 115,00 €
	01/10/2022	Remplacement de la vidéoprotection communale	Conseil Régional	259 250,24 €	51 642,00 €	51 642,00 €
	01/10/2022	Remplacement de la vidéoprotection communale	Conseil Départemental	259 250,24 €	51 642,00 €	51 850,05 €
	01/05/2024	Achat véhicule électrique pour la PM	Préfecture	41 056,35 €	10 264,08 €	8 000,00 €
	01/05/2024	Achat véhicule électrique pour la PM	Région	41 056,35 €	12 187,00 €	En cours
	01/05/2024	Achat véhicule électrique pour la PM	Département	41 056,35 €	10 000,00 €	10 000,00 €
			TOTAL	1 793 450,08 €	962 581,33 €	833 911,83 €

Vous pouvez retrouver ci-dessus, un état quasi exhaustif des subventions demandées et obtenues par la commune auprès d'entités publiques qui accompagnent les communes du Val d'Oise dans leurs investissements. Ces subventions nous permettent d'investir dans des projets à valeur ajoutée, pour les Bernois ou pour les services de la Mairie et des écoles, tout en limitant l'impact financier sur le budget communal, notamment en évitant le recours à l'emprunt bancaire. Nous remercions toutes ces entités pour leur accompagnement au quotidien, au service de l'amélioration du cadre de vie de notre village.

ENFANCE JEUNESSE

Nouvel espace Petite Enfance 0 - 4 ans

Avec la hausse des effectifs scolaires, il a fallu repenser les espaces dédiés à l'enfance. Aussi, une nouvelle salle sera désormais dédiée à l'accueil des enfants fréquentant le Relais Petite Enfance, le Lieu d'Accueil Enfants-Parents, et les petites sections de maternelle sur le temps périscolaire.

Aujourd'hui, plus de 88% des enfants scolarisés sur les écoles de Bernes, mangent à la cantine le midi.

Une équipe de 12 animateurs encadrent vos enfants sur les temps périscolaires et extrascolaires.



EVOLUTION DES EFFECTIFS (EN MOYENNE)

	2022	2025
Péri matin	30	50
Péri soir	55	75
Mercredi	45	50
Pause méridienne	209	280

Formation des équipes municipales aux premiers secours



Toujours désireuse de se professionnaliser, l'équipe d'animation s'est formée en mars au PSC (premier secours citoyen).

L'ensemble des agents du pôle éducation (animateurs, atsem, agents de restauration et d'entretien) ont également suivi une session de sensibilisation aux handicaps.

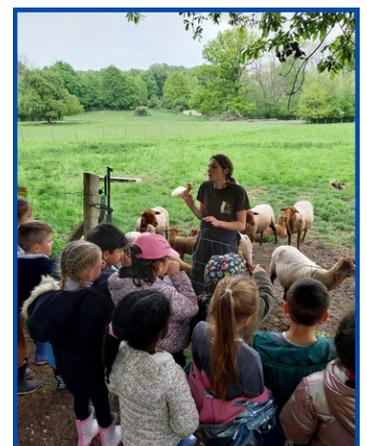
Evolution des tarifs des services municipaux dédiés à l'enfance

Le nouveau marché de restauration qui va entrer en vigueur au 1er septembre 2025 fait apparaître une hausse de 10% sur le prix des repas de cantine. Cela associé à l'augmentation des dépenses de fonctionnement dont la masse salariale encadrante, nous imposent d'appliquer une hausse sur l'ensemble de la grille tarifaire à hauteur de 4% à partir de la rentrée scolaire, avec une volonté affirmée de garantir un service de proximité et de qualité, accessible à tous les enfants, grâce à une politique de quotient familial adaptée aux revenus des familles.

Séjours du centre de loisirs

En avril, 15 enfants de 5 à 7 ans sont partis en séjour pédagogique à la ferme d'Ecancourt (95) accompagnés par 3 animateurs. Au programme : atelier du boulanger, soin des animaux, découverte du monde de la ferme.

En juillet, 24 enfants de 8 à 13 ans partiront avec 4 animateurs à Sanary sur Mer pour un séjour sportif et aquatique. Au programme : paddle, voile, parachute ascensionnel, kayak. Le séjour de juillet a rencontré un vif succès et est complet.



Séjour à la ferme du mois d'Avril

VIE QUOTIDIENNE

Elagage de la commune

L'élagage dans la rue Abel Gance, et de la Grande Rue jusqu'à la place de la Mairie est désormais terminé. Place aux autres sites tout au long de l'année.



Environnement : STOP aux dépôts sauvages sur la commune

Des personnes ont effectué

ILLÉGALEMENT

un dépôt sauvage

**LA POLICE MUNICIPALE ENQUÊTE
POUR RETROUVER L'AUTEUR DE CETTE INFRACTION**

Amende pénale jusqu'à 75 000 euros

Amende administrative jusqu'à 15 000 euros + Astreintes journalières + facturation d'enlèvement

Notre commune n'est pas une poubelle !!!

Étape 1 - Je prends mes déchets
Étape 2 - Je me rends à la déchetterie, c'est gratuit
Étape 3 - Je dépose mes déchets

C'est pourtant simple !!!!!

TRI-OR
Syndicat pour la collecte et le traitement des ordures ménagères

Vos élus sont pleinement mobilisés dans la lutte contre les dépôts sauvages, un fléau qui porte atteinte à notre cadre de vie et à l'environnement. Grâce à la vigilance de la police municipale et à l'engagement de chacun, plusieurs auteurs de dépôts illicites ont récemment été identifiés. Ces comportements, qui nuisent à la propreté et à la sécurité de tous, ne restent pas impunis : 15 500 euros d'amendes administratives ont été prononcées depuis le début de cette année à l'encontre des contrevenants. La municipalité rappelle que chacun a un rôle à jouer pour préserver la qualité de vie de notre commune. Ensemble, poursuivons nos efforts pour faire respecter la loi et protéger notre environnement. Vous pouvez déclarer les dépôts sauvages constatés sur l'application mobile de Bernes-sur-Oise, catégorie Signalement.

RETOUR EN IMAGES SUR CE QU'IL S'EST PASSÉ DANS BERNES



Le stage de Danse Parents / Enfants du Foyer Rural a eu lieu le samedi 16 Mars dernier pour le plus grand bonheur des petits et grands .



La soirée Country, dans une salle comble, a entraîné dans sa danse les adeptes de cette musique rythmée !



L'association des Parents d'élèves du Bois Pierrot aux Ajeux a organisé le samedi 29 Mars, sa soirée sur le thème Moules Frites ! Et toujours avec des profits reversés aux écoles de Bernes.



La première randonnée pédestre du Foyer Rural de l'année, le dimanche 06 Mai a réuni beaucoup d'adeptes de la discipline ! Ainsi que le stage de Danse Hell inédit du Samedi 12 Avril !



Crédit photos : Foyer Rural de Bernes



Le week-end des 10 et 11 mai 2025 a eu lieu la compétition internationale de précision d'atterrissage, en parachute ascensionnel, organisé par le GIPS.

Le grand gagnant, licencié à Bernes, affiche un score de 0.06 ! Cela signifie qu'au terme de 3 sessions, en score cumulé, il a posé le pied au sol à 0.06 mètres du point de d'impact prévu, avec un score de 0.00 au 3ème saut ! Bravo à tous les participants venus de nombreux pays d'Europe.

RETOUR EN IMAGES SUR CE QU'IL S'EST PASSÉ DANS BERNES

Fête du village



Merci aux bénévoles et aux participants pour cette nouvelle édition de la Fête du Village !
C'est toujours un plaisir de vous voir si nombreux lors de nos manifestations



Les gagnantes du concours des vélos fleuris ont été récompensées par des lots.



Les animateurs et l'équipe de l'Enfance Jeunesse ont tenu la kermesse



RETOUR EN IMAGES SUR CE QU'IL S'EST PASSÉ DANS BERNES

Le Tour de Bernes organisé par l'association Les Feux Follets



Départ de la course depuis la salle des fêtes



Remise des prix aux gagnants



Concert "Shape of Sting" à l'Église



Les artistes ont conquis le public Bernois !



La fête du Printemps, première édition !



Un vrai succès avec beaucoup de participants aux différents ateliers !

RETOUR EN IMAGES SUR CE QU'IL S'EST PASSÉ DANS BERNES



Le carnaval des enfants



Les élèves accompagnés des professeurs des écoles et du Relais d'Assistantes Maternelles ont défilé autour de la place de la Mairie



La chasse aux œufs des petits Bernois de 3 à 10 ans



Les participants ont été récompensés de leur chasse par de nombreuses gourmandises



Sortie dans l'Eure organisée par le CCAS avec la visite des jardins de Claude Monet à Giverny et une croisière sur la Seine



COMMÉMORATION DU 08 MAI 2025 POUR LES 80 ANS DE LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE

Evènement en partenariat avec la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise



Haut Val d'Oise
Communauté de Communes

20 ans unis à vos côtés

